

11 juil 2008 -11:25

Appartient à [Conseil des ministres du 11 juillet 2008](#)

Régie des bâtiments

Prise en location du bâtiment "Parliamant Corner"

Prise en location du bâtiment "Parliamant Corner"

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministres des Finances, le Conseil des ministres a chargé la Régie des bâtiments de prendre en location le bâtiment "Parliamant Corner", sis rue de la Loi 22-24 / boulevard du Régent 38 à Bruxelles, pour un période de 18 ans à partir du 1er octobre 2008, pour répondre aux besoins urgents de relogement de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) et des services du Ruling.

La Régie est également autorisée à résilier anticipativement le bail de la rue Marie-Thérèse 1-3 à Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe